

**APPEL À PROJETS**  
**RÉSIDENCES MULTI-SITES DE CRÉATION IN SITU**  
**PROGRAMME NOMADES - 2017/2018**  
**NOS LIEUX COMMUNS**

**APPEL À PROJETS 2017**

Porté par le réseau Nos Lieux Communs, **NOMADES** est un programme de résidences de création in situ.

Dans le cadre de ce programme, un appel à projets est lancé pour la troisième année consécutive pour accueillir des équipes artistiques en résidence. Chaque équipe sélectionnée sera accueillie par au moins trois des structures membres du réseau.

Ces résidences de création s'articulent en deux étapes successives :

- un premier temps d'immersion et de travail, favorisant la découverte et la compréhension des contextes spécifiques des différents lieux d'accueil. La durée de la résidence est à définir en fonction des projets et des différentes structures d'accueil.
- une étape de présentations publiques des œuvres créées, finalité de la résidence. Présentées dans le cadre des événements organisés par les structures d'accueil, elles peuvent prendre la forme d'un spectacle ou d'une performance. Dans certains cas, les deux étapes peuvent s'enchaîner. La durée totale du programme peut s'échelonner sur 18 mois.

**NOS LIEUX COMMUNS**

Nos Lieux Communs est un réseau de sept structures culturelles dédiées à la création contemporaine et au spectacle vivant qui inscrivent leurs actions dans des espaces naturels, des lieux atypiques et des jardins remarquables en France. Ces structures développent leurs projets artistiques comme des révélateurs du paysage et du contexte au sens large, pensés comme une expérience sensorielle,

et interrogent les points de vue sur l'espace public et le monde au prisme des regards singuliers des artistes.

Les sept structures qui constituent ce réseau sont :

- *ENTRE COUR ET JARDINS*, où les artistes sont invités à intervenir dans des jardins de Bourgogne et Champagne (Barbirey-sur-Ouche, Dijon, Bussy-Rabutin, Reims). **[www.ecej.fr](http://www.ecej.fr)**

- *EXTENSION SAUVAGE*, une aventure chorégraphique en milieu rural portée par l'association Figure project, sur un territoire allant de Combourg à Bazouges-la-Pérouse, en Ille-et-Vilaine. **[www.extensionsauvage.com](http://www.extensionsauvage.com)**

- *FORMAT*, qui conduit un travail annuel d'infusion de l'art chorégraphique en Ardèche méridionale, et ouvre son festival au Domaine de Rochemure à Jaujac le premier week-end de juillet. **[www.format-danse.com](http://www.format-danse.com)**

- *LE PARC JEAN-JACQUES ROUSSEAU*, situé à Ermenonville, dans l'Oise, Centre culturel de rencontre développe un programme artistique et culturel pluridisciplinaire dont le Festival des fabriques, dédié à la création contemporaine. **[www.parc-rousseau.fr](http://www.parc-rousseau.fr)**

- *À DOMICILE*, à Guissény, village du Finistère Nord en Bretagne, invite des artistes proches du champ chorégraphique à partager un processus avec la population du territoire depuis 2007. **[www.adomicile.guisseny.fr](http://www.adomicile.guisseny.fr)**

- *PLASTIQUE DANSE FLORE*, dont le festival se déroule depuis 2007 dans le Potager du Roi à Versailles, en partenariat avec l'École nationale supérieure de paysage. **[www.plastiquedanseflore.com](http://www.plastiquedanseflore.com)**

- *2D2H*, sur la côte basque entre le Domaine d'Abbadia, sur la commune d'Hendaye, et la ville d'Hondarribia, ce festival est porté par l'association Bizkiak Project.

## OBJECTIFS DES RÉSIDENCES

Nos Lieux Communs souhaite développer un cadre propice à la création contemporaine dans des espaces qui ne sont pas identifiés comme tels. Pour ce faire, le programme **NOMADES** propose d'accueillir des artistes en résidence de création sur plusieurs lieux afin qu'ils puissent prendre le temps de l'observation et de la compréhension des espaces investis, puis développer des principes, des processus, des méthodologies susceptibles de répondre à la diversité de ces différents contextes et aux problématiques inhérentes à la prise en compte de

lieux remarquables, du plein air, de l'espace public, de leurs habitants, de leurs contraintes, de leurs complexités. Ces modalités ainsi éprouvées ont pour objectif d'offrir aux artistes de meilleurs outils pour avancer dans leurs recherches et pérenniser leurs créations.

Une attention toute particulière sera portée à la capacité du projet de s'adapter d'un lieu à l'autre.

### QUI PEUT PARTICIPER ?

Ce programme est destiné aux professionnels de toute forme artistique : arts chorégraphiques, visuels, sonores... avec une attention particulière pour les projets pluridisciplinaires. **NOMADES** peut garantir des capacités d'accueil pour une à trois personnes et un dispositif technique léger ; au-delà, les candidats devront justifier dans leur dossier des apports complémentaires nécessaires.

### CONDITIONS DE LA RÉSIDENCE

Nos Lieux Communs garantit un apport financier de coproduction pour le déroulement des résidences. Cette enveloppe, à définir en fonction des projets, est employée à la résidence de création proprement dite. Les logements nécessités par la résidence seront intégralement pris en charge et les transports feront l'objet d'une prise en charge plafonnée.

La possibilité et les conditions de la cession seront négociées à l'issue de la résidence entre le Résident, les lieux d'accueil et Nos lieux communs.

Chaque projet labellisé *Nos Lieux Communs* bénéficie d'une attention particulière de la part du réseau dans ses supports de communication ainsi que ceux propres aux structures d'accueil.

Nos Lieux Communs se réserve la possibilité d'allouer une enveloppe à un ou plusieurs projets selon la nature et la qualité de ceux-ci et selon sa capacité financière.

### COMMENT PARTICIPER ?

Chaque candidat doit faire parvenir par mail toutes les informations concernant son projet (CV des intervenants, présentation de l'artiste ou de la structure de production (5 pages), description du projet et de ses enjeux (2 feuillets maxi), budget prévisionnel avec mention de partenaires éventuelles, visuels et liens) à l'adresse suivante :

**[nlc.nomades@gmail.com](mailto:nlc.nomades@gmail.com)**

### **COMPOSITION DU JURY ET MODE DE SÉLECTION**

Le jury de sélection est composé d'un représentant de chacune des structures membres de Nos Lieux Communs. Les délibérations du jury ne sont pas tenues à communication.

### **CALENDRIER PREVISIONNEL**

Lancement de l'appel à projet : **15 janvier 2017**

Date limite de dépôt des dossiers : **15 mars 2017**

Les candidats seront informés au plus tard au **1er mai 2017**.

Période de résidence : mai 2017 – octobre 2018

Période de diffusion : juin 2018 – octobre 2018